La République du Centre, 12 mars 2013

LA SOURCE ■ Après l'engagement écrit du ministre du Budget sur la fiscalité

Le bonheur fiscal des uns....

Le groupe de travail « valeurs locatives » à La Source, encouragé par l'engagement écrit du ministre du Budget, jeudi, poursuit son combat. Explications.

Anthony Gautier

Une bataille gagnée, mais pas la guerre. Tel est, en substance, l'état d'esprit du groupe de travail baptisé « valeurs locatives », et qui se bat depuis 2008 pour que les valeurs locatives dans le quartier de La Source (impôts fonciers et taxe d'habitation) soient alignées sur celles des autres quartiers orléanais, ou du moins, subissent une baisse significative.

Or, depuis jeudi, et un engagement écrit de Jérôme Cahuzac, ministre du Budget – sollicité par le sénateur PS Jean-Pierre Sueur –, et qui se dit prêt à faire sauter le verrou du seuil de 10 % (article 1571 du Code général des impôts) après amendement dudit sénateur, « une porte s'est ouverte », dixit Michel Ricoud, élu PCF, et co-fondateur de ce groupe de travail.

Depuis la semaine dernière, ce débat monopolise donc les esprits, et les questions des Sourciens. Car, si quelque 4.000 foyers fiscaux sont concernés, au total, par cette baisse de l'imposition qui oscillerait entre 6 et 8 % à l'automne 2014, seuls les 82 requérants qui ont porté le dossier devant le tribunal administratif d'Orléans en décembre 2009, seraient, dans un premier temps, bénéficiaires de cette mesure législative, puis fiscale.

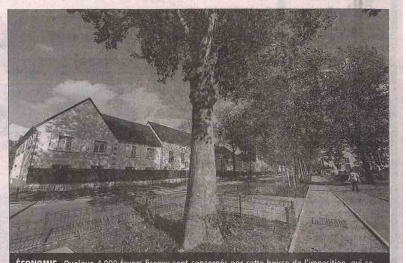

ÉCONOMIE. Quelque 4.000 foyers fiscaux sont concernés par cette baisse de l'imposition, qui serait d'abord appliquée aux 82 requérants. Ici, la rue Romain-Rolland, à La Source. ARCHIVES

« On va généraliser le combat »

« Si les 82 foyers obtiennent gain de cause, on va aller plus loin, bien sûr, et généraliser notre combat », confie Christian Dupieux, pour ce même groupe de travail. « C'est grâce à l'implication de ces requérants que l'on a avancé. Le relais national, indispensable, porté par Jean-Pierre Sueur, s'appuie sur la mobilisation locale », poursuit Michel Ricoud.

Pour la mairie d'Orléans, une telle baisse de la fiscalité sourcienne aurait bien sûr un impact sur les finances de la ville. Un manque à gagner estimé à 1 million d'euros par le groupe de travail. Le bonheur des uns... ■

.

Phoca PDF